

Des réponses juridiques aux questions du vieillissement

Que faire face à un parent de plus en plus dépendant à qui l'on a promis qu'on ne l'enverrait pas en maison de retraite ? Peut-on faire signer un contrat d'aide à domicile à une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ?

Ces questions et bien d'autres encore, professionnels de la gérontologie et proches de personnes âgées se les posent, ou se les posent... Pour leur apporter des réponses juridiques, le Clic (Centre local d'information et de coordination) du Département et le Conseil départemental de l'accès au droit de la Savoie (CDAD) organisent, avec leurs partenaires et notamment les avocats des barreaux d'Albertville et Chambéry, une journée d'information, le 1^{er} avril. C'est une première. Elle se déroulera à la Maison communale du parc du Val des Roses. Et sera organisée en deux temps : pour les professionnels le matin et pour le grand public l'après-midi.

Cette journée veut répondre tout d'abord aux demandes exprimées par différents professionnels de la gérontologie à l'occasion d'ateliers de travail, dans le cadre du Clic. « Ce sont des questions du quotidien, qui s'expriment plus qu'avant, souligne Brigitte Gottardi, présidente de l'association départementale des directeurs d'établissement pour personnes âgées. Ce, dans une société de plus en plus judiciairisée, qui met



Sophie Dassonneville, assistante sociale, référente personnes âgées et handicapées sur le territoire d'Albertville ; Christine Delaunay, infirmière, référente personnes âgées au Clic sur le territoire d'Albertville ; Frédérique Leduc, chef de service du pôle personnes âgées et handicapées, et Brigitte Gottardi, directrice des Ephad de Flumet et Beaufort, présidente de l'association départementale des directeurs d'établissement pour personnes âgées.

de plus en plus de pression sur les professionnels. »

La maltraitance et les abus de faiblesse

Quatre thèmes de travail ont été définis pour ces ateliers auxquels assisteront des auxiliaires de vie, des infirmières libérales, des aides à domicile, des personnels de l'hôpital... Premier thème : la maltraitance et les abus de faiblesse : « on demandera quels clignotants reconnaî-

tre, quelle procédure suivre, qui interpeller », explique Brigitte Gottardi. Au programme aussi : l'altération des facultés mentales ; la responsabilité des professionnels à domicile, en établissement, et le secret professionnel ; le respect de la liberté individuelle face à la protection de la personne.

Des avocats apporteront des réponses juridiques et techniques. L'objectif, c'est aussi pour les professionnels de partager cette connaissance

ce et des manières de faire.

L'après-midi, place au grand public. Les avocats, présents bénévolement, animeront dans un premier temps une conférence sur le mandat de protection future, les directives anticipées, les mesures de protection et l'obligation alimentaire. « L'idée, c'est d'apporter des réponses aux particuliers, aux personnes âgées, aux aidants, explique Sophie Dassonneville, assistante sociale, référente personnes

âgées et handicapées sur le territoire d'Albertville. De leur donner des outils, de leur dire quels sont leurs droits et devoirs ».

Puis, de 15 h 30 à 17 heures, les avocats proposeront des consultations juridiques gratuites. Et tout l'après-midi, des stands d'information d'organismes tels que l'Udaf, l'Alma maltraitance, l'association Jalmaly, le Clic, seront à la disposition du public.

Laurence VEUILLÉN

Le Clic, un lieu ressource pour les familles et les professionnels

Service du département, le Centre local d'information et de coordination (Clic) a pour mission l'information de la personne âgée et de son entourage. Fort d'une équipe médico-

sociales, éducatrices...), il anime aussi le réseau de partenaires locaux, avec des temps de rencontre, par exemple la journée du 1^{er} avril.

Le jeudi matin, une permanence sociale est assu-

rée au Clic, 45 avenue Jean-Jaurès, à Albertville (à la délégation territoriale de la vie sociale). Elle s'adresse à tous, particuliers comme professionnels. C'est un lieu ressource pour venir se rensei-

gner sur les structures d'accueil existantes où les aides pour le maintien à domicile de personnes handicapées...

C'est aussi l'endroit où l'on peut signaler des situations de maltraitance,

de mise en danger de personnes seules à leur domicile...

« C'est un service public, insiste Frédérique Leduc, chef de service, où les personnes trouveront écoute et accompagnement. »

L'INFO EN +

RENDEZ-VOUS

Vendredi 1^{er} avril, dès 14 heures, salle maison communale du parc du Val des Roses (entrée libre et gratuite) :
- de 14 heures à 15 h 30, conférence animée par des avocats des barreaux d'Albertville et Chambéry ;
- de 15 h 30 à 17 heures, stand et consultations gratuites avec un professionnel du droit.

LES DIRECTIVES ANTICIPÉES

C'est un des thèmes de la conférence grand public. Il s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes. Il s'agit d'anticiper des décisions à prendre en cas d'accident, de maladie ou de fin de vie, pour des questions financières, de garde d'enfants, de dons d'organe, de patrimoine...